

La population active normande pourrait diminuer de 200 000 personnes à l'horizon 2050

Insee Analyses Normandie • n° 124 • Juin 2024



La population active normande pourrait passer de 1,5 million en 2018 à 1,3 million en 2050. Avec près de 200 000 actifs de moins entre 2018 et 2050, la population active normande pourrait diminuer de 13 % au cours de cette période. La Normandie serait exposée à la plus forte baisse parmi l'ensemble des régions de métropole tandis que la population active de France métropolitaine resterait stable. Deux autres régions de France métropolitaine pourraient subir une baisse importante de la population active, trois autres pourraient au contraire bénéficier d'une augmentation notable de leur nombre d'actifs. La forte baisse de population active en Normandie serait liée au vieillissement de la population ainsi qu'au solde migratoire de la région. La hausse des taux d'activité, en particulier chez les seniors, interviendrait positivement. Les seniors de 60 ans ou plus représenteraient 8,5 % de la population active normande en 2050 au lieu de 5,0 % en 2020. Seules les zones d'emploi de Rouen et de Caen seraient préservées d'une forte baisse de population active.

En partenariat avec :



La population active normande pourrait décroître de 200 000 personnes entre 2018 et 2050

Le fonctionnement économique d'un territoire repose en grande partie sur l'équilibre entre les besoins de l'appareil productif d'une part, et la main d'œuvre disponible d'autre part. Dans un contexte de vieillissement démographique, le renouvellement de la main d'œuvre et les besoins de formation qui en découlent nécessitent d'identifier les évolutions démographiques à venir ► **encadré 1**. L'Insee réalise des projections démographiques combinant plusieurs indicateurs tels que l'indice conjoncturel de fécondité, le taux de mortalité au regard de l'espérance de vie, et les migrations résidentielles. Selon le scénario dit « central » qui vise à appliquer les indicateurs connus les plus récents ► **méthode**, la population active normande pourrait évoluer de 1,5 million en 2018, à 1,3 million en 2050. Elle diminuerait de 197 000 actifs en un peu plus de 30 ans, soit une baisse de 13 % au cours de la période ► **figure 1**. Cette baisse serait différenciée selon les décennies, à savoir -4,0 % entre 2020 et 2030, -3,3 % entre 2030 et 2040 et -5,2 % entre 2040 et 2050.

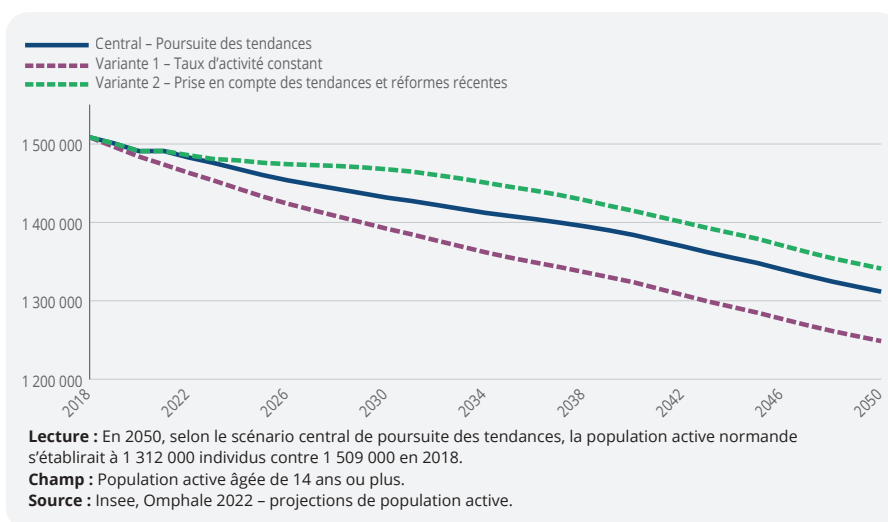
Sur l'ensemble du territoire métropolitain, la population active ne diminuerait que de 1,3 % entre 2018 et 2050 (-391 000 actifs), une évolution nettement moins élevée qu'en Normandie. Et contrairement à la trajectoire normande dont la population active diminuerait tout au long de la période, la baisse de population active de l'ensemble de l'Hexagone n'interviendrait qu'à partir de la décennie 2040-2050.

Une baisse de la population active quel que soit le scénario

Au-delà de ce premier scénario « central » fondé sur la poursuite des tendances démographiques récentes, d'autres hypothèses, s'appuyant sur des comportements d'activité différenciés, permettent d'obtenir des variantes.

La première variante (1) repose sur une hypothèse de **taux d'activité** constants par sexe et par tranche d'âge. Elle s'appuie sur les seuls effets du vieillissement de la population et des migrations résidentielles. Selon ce scénario, la baisse de population active en Normandie pourrait être plus importante : de l'ordre de -17 % d'ici 2050, soit une baisse de 260 000 actifs ► **figure 2**. La seconde variante (2) prend en compte les évolutions les plus récentes, à savoir une potentielle augmentation du taux d'activité des moins de 25 ans liée à la progression de l'apprentissage d'une part, mais aussi de celui des seniors du fait de l'allongement probable de la durée d'activité d'autre part. Dans ces conditions, la baisse de population active pourrait se limiter à 11 % en Normandie, soit 168 000 actifs de moins à l'horizon 2050.

► 1. Projections de population active en Normandie selon différents scénarios à l'horizon 2050



Ces différents scénarios s'appuient bien entendu sur des hypothèses d'évolutions démographiques prolongeant les tendances passées en termes de natalité, de mortalité, d'espérance de vie et de migrations. Ils peuvent donc fluctuer en fonction de l'évolution observée de ces indicateurs ► **encadré 2**.

La Normandie subirait la plus forte baisse de la population active parmi les régions métropolitaines

Selon le scénario de poursuite des tendances récentes qui fait état d'une diminution possible de 13 % de la population active d'ici 2050, la Normandie serait exposée à la plus forte baisse parmi l'ensemble des régions de métropole. Deux autres régions de France métropolitaine pourraient subir une baisse de population active supérieure à 10 % d'ici 2050 : le Grand Est et la Bourgogne-Franche-Comté (-12%) ► **figure 3**. Dans une moindre mesure, les régions du Centre-Val de Loire et des Hauts-de-France pourraient également connaître une baisse importante de leur population active (entre -7 % et -8 %). Le territoire métropolitain serait clivé par un axe nord-ouest / centre-est. Au sud de cet axe, la population active devrait, à l'inverse, poursuivre son accroissement. Seules l'Île-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur connaîtraient une quasi-stabilité.

Avec environ -300 000 actifs, c'est dans le Grand Est que la baisse, en volume, devrait être la plus importante, suivie des Hauts-de-France et de la Normandie avec -200 000 actifs chacune. À l'inverse, les régions Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes (+200 000) et Pays de la Loire (+100 000) pourraient bénéficier d'une augmentation de leur nombre d'actifs.

La baisse de la population active proviendrait du vieillissement de la population et des migrations résidentielles

Trois facteurs contribuent à la variation de la population active : le solde entre les entrées des jeunes actifs sur le marché du travail et les sorties de la vie active à l'âge de la retraite, le taux d'activité et les migrations résidentielles ► **méthode**. Le premier facteur contribue de manière négative à l'évolution de la population active dans toutes les régions compte tenu du vieillissement de la population. L'impact de ce facteur est d'autant plus important que la population est vieillissante dans la région : la population active corse pourrait ainsi diminuer d'un quart sous le seul effet démographique, celle de Nouvelle-Aquitaine de près d'un cinquième. Cet effet « lié au vieillissement » serait beaucoup moins prononcé en Île-de-France (-3 %) et dans les Hauts-de-France (-5 %), les deux régions où la proportion de seniors

► 2. Projections de population active en Normandie selon différents scénarios et horizons

Période	Central – poursuite des tendances		Variante 1 – taux d'activité constant		Variante 2 – prise en compte des tendances et réformes récentes	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
2018-2030	-77 000	-5,1	-117 000	-7,7	-41 000	-2,7
2018-2040	-125 000	-8,3	-185 000	-12,3	-94 000	-6,2
2018-2050	-197 000	-13,1	-260 000	-17,2	-168 000	-11,1

Lecture : Entre 2018 et 2030, selon le scénario central de poursuite des tendances, la population active normande baisserait de 77 000 individus soit -5,1 %.

Champ : Population active âgée de 14 ans ou plus.

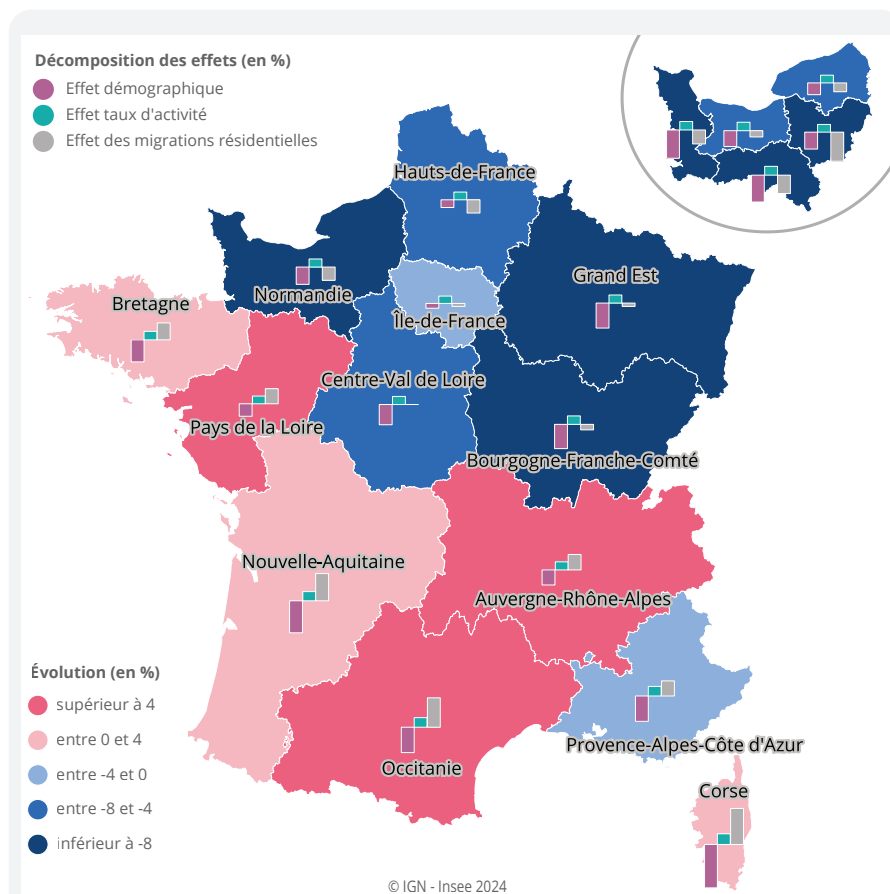
Source : Insee, Omphale 2022 – projections de population active.

de 60 ans ou plus est la moins élevée de France métropolitaine. En Normandie, la contribution de ce facteur serait de -10 %, un peu moins que dans les régions Bourgogne-Franche-Comté (-14 %) et Grand Est (-15 %).

En revanche, l'hypothèse d'une augmentation des taux d'activité (correspondant à la « poursuite des tendances » du scénario central) produit un effet positif sur l'évolution du nombre d'actifs, quelle que soit la région de France métropolitaine (+5 % en Normandie). L'effet des migrations résidentielles pourrait jouer un rôle déterminant dans l'évolution de la population active. Ce facteur

contribue beaucoup au clivage entre les régions au nord de l'axe nord-ouest / centre-est et celles situées au sud. Avec un effet négatif de 8 %, l'effet des migrations résidentielles serait le plus marqué en Normandie et dans les Hauts-de-France. Il serait également négatif en Bourgogne-Franche-Comté, dans le Grand Est et en Île-de-France, et nul en Centre-Val de Loire. À l'inverse, les régions situées au sud de cet axe pourraient bénéficier d'un effet positif des migrations résidentielles, supérieur ou égal à +9 % et culminant à +21 % en Corse. Seule la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ferait exception avec une légère diminution de sa population active, malgré

► 3. Projections de population active par région métropolitaine et décomposition des effets à l'horizon 2050



Lecture : Entre 2018 et 2050, selon le scénario central de poursuite des tendances, la population active normande baisserait de 13,1 % dont -10,0 % dû à la démographie (solde entre les entrées sur le marché du travail et les sorties), +4,7 % dû aux taux d'activité et -7,7 % dû aux migrations résidentielles.

Champ : Population active âgée de 14 ans ou plus.

Source : Insee, Omphale 2022 – projections de population active – scénario central.

un important flux migratoire entrant qui ne suffirait pas à compenser l'effet « lié au vieillissement ».

Ces différences entre les régions quant à l'effet des migrations résidentielles résultent des tendances récentes observées. Cet effet, par nature difficile à anticiper et à appréhender, pourrait être amené à évoluer par la capacité des régions à attirer de nouveaux habitants, et plus spécifiquement des actifs à l'avenir.

Près de 36 000 actifs de 60 ans ou plus supplémentaires d'ici 2050

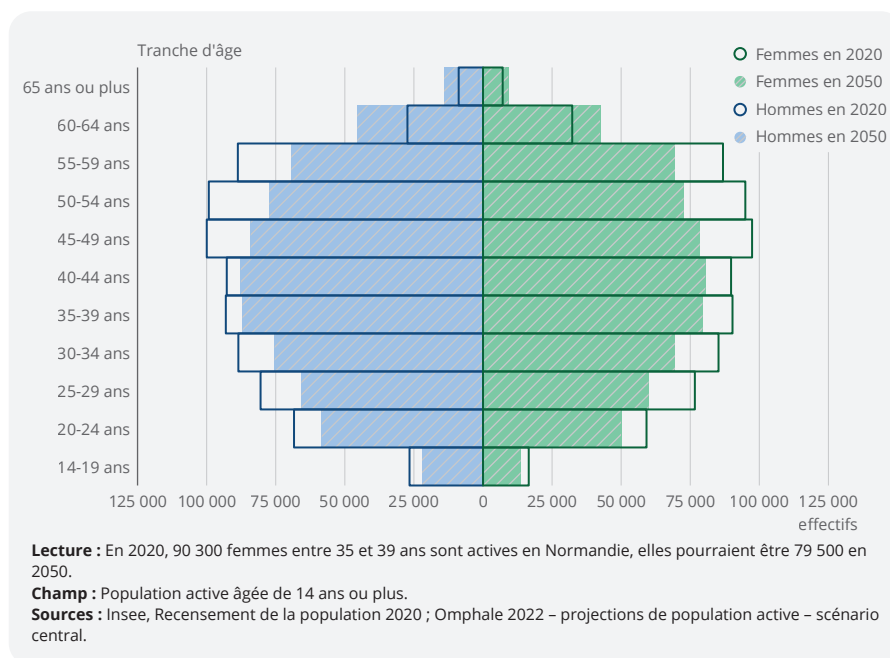
D'ici 2050, la population active devrait vieillir. En effet, plusieurs facteurs devraient modifier la structure par âge des actifs. L'évolution du nombre d'actifs devrait être peu influencée par la mortalité, les taux d'activité étant très faibles aux âges avancés. Les effets d'une fécondité plus ou moins importante devraient être également modestes puisque leur impact n'interviendra que tardivement. Malgré tout, les 15-24 ans devraient être moins nombreux à l'horizon 2050 (-27 000)

► **figure 4**, mais leur taux d'activité devrait augmenter. En effet, après une baisse due à l'allongement de la durée des études jusqu'aux années 2000, le développement de l'apprentissage a favorisé l'activité des moins de 25 ans, et leur proportion dans la population active totale devrait être stable autour de 11 % en 2050. S'agissant des 25-59 ans, les taux d'activité sont supposés rester constants dans le scénario dit central. Seuls les effets démographiques et migratoires devraient influencer sur la part des 25-59 ans dans la population active normande qui devrait diminuer de 83,7 % en 2020 à 80,5 % en 2050 (-207 000 actifs).

En revanche, le scénario de poursuite des tendances récentes intègre dans ses hypothèses une remontée des taux d'activité pour les 55 ans ou plus. Cette hausse, déjà observée entre 2009 et 2020 (+15,5 points d'activité en Normandie), suppose également que les réformes des retraites successives devraient conduire à reculer l'âge effectif de départ en retraite, en lien avec le recul de l'ouverture des droits et l'allongement de la durée de cotisation requise pour une retraite à taux plein. Les actifs de 60 ans et plus pourraient donc être sensiblement plus nombreux en 2050 : +35 500 en Normandie soit 8,5 % de la population active totale contre 5,0 % en 2020. Cette hausse pourrait être deux fois plus intense chez les hommes que les femmes (+65 % contre +31 %).

Le vieillissement de la population, associé au recul très prononcé du nombre d'actifs en Normandie, conduirait mécaniquement à une baisse du rapport entre le nombre d'actifs et le nombre de seniors inactifs. Dans la région, il n'y aurait plus que 1,4 actif pour un inactif de 65 ans et plus en 2050 contre 2,2 en 2018.

► 4. Pyramide des âges de la population active en Normandie en 2020 et projetée en 2050

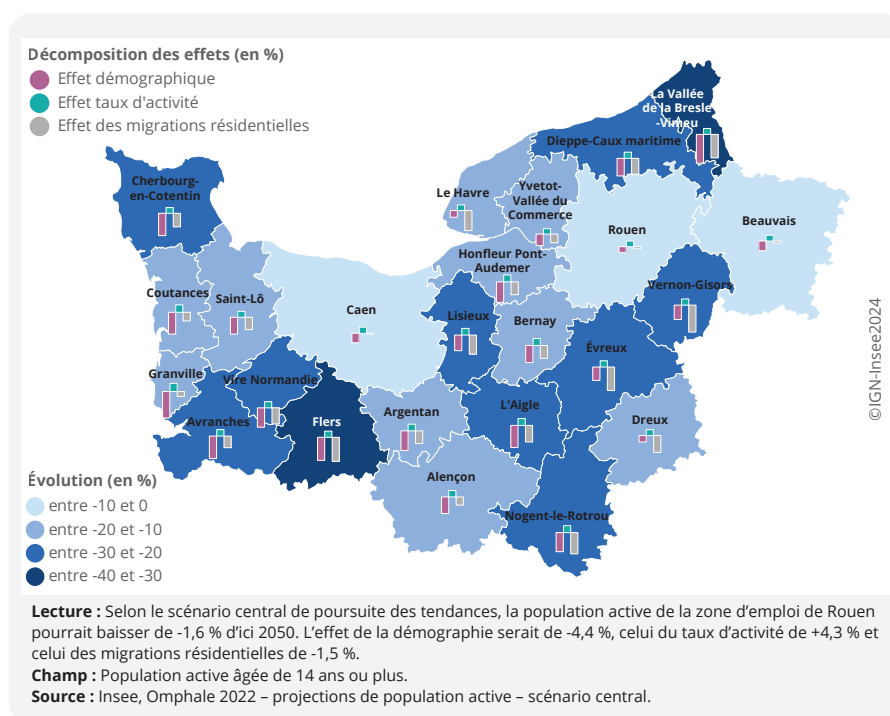


Une baisse de la population active qui pourrait être moindre dans les zones d'emploi de Rouen et de Caen

La baisse de 13 % de la population active d'ici 2050 en Normandie recouvre des disparités territoriales importantes. La diminution pourrait en effet aller de 8 % dans le Calvados et la Seine-Maritime à 20 % dans l'Eure, la Manche et l'Orne. De ce fait, le Calvados et la Seine-Maritime pourraient

concentrer jusqu'à 62 % de la population active normande en 2050 contre 49 % en 2018. Mais la structure de la population active évoluerait aussi de façon différenciée dans les cinq départements normands, le nombre d'actifs d'âge intermédiaire (de 25 à 59 ans) diminuant de manière moins prononcée dans le Calvados et la Seine-Maritime que dans le reste de la région. Le dynamisme de ces deux départements devrait être principalement porté par les **zones d'emploi** de Rouen et de Caen

► 5. Projections de population par zone d'emploi et décomposition des effets à l'horizon 2050



où le nombre d'actifs continuerait de progresser jusqu'en 2040 avant d'amorcer une baisse au cours de la décennie suivante ► **figure 5**. Hormis pour la zone d'emploi de Beauvais, principalement située dans l'Oise, les autres zones d'emploi normandes pourraient toutes perdre plus de 10 % de leur population active, et la moitié d'entre elles en perdrait plus de 20 %. En volume, les zones d'emploi du Havre, d'Évreux et de Cherbourg devraient être confrontées aux baisses les plus importantes, de l'ordre de 20 000 actifs de moins chacune d'ici 2050. Dans toutes les zones d'emploi, l'effet démographique devrait être négatif sur l'évolution de la population active. Cet effet étant très lié au vieillissement de la population, son impact serait plus modéré dans les zones d'emploi les plus peuplées et les plus « jeunes » de la région, notamment celles de Rouen (-4 %), du Havre (-5 %) et de Caen (-7 %), plus prononcée dans les autres. L'effet des migrations résidentielles serait également négatif dans toutes les zones d'emploi normandes, même s'il pourrait être très variable selon les territoires. Il serait très limité dans les zones d'emploi de Caen, de Rouen et de Beauvais (inférieur à -2 %) et pourrait atteindre des niveaux importants dans celles du Havre, de Nogent-le-Rotrou, d'Évreux, de la Vallée de la Bresle-Vimeu, de Flers et de Vernon où il s'échelonnerait de -15 % à -20 %. Quant à l'effet des taux d'activité, il serait positif dans toutes les zones d'emploi normandes et permettrait de limiter la baisse du nombre d'actifs. ●

Camille Hurard, Catherine Pesin

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Pour en savoir plus

- **Huault L., Hurard C., Vignolles V.**, « 1,5 million d'actifs, dont 235 000 âgés de 55 ans ou plus en Normandie », Insee Analyses Normandie n° 123, juin 2024.
- **Balcone T., Horvais A-S.**, « Moins de trois millions de Normands à l'horizon 2070 », Insee Flash Normandie n° 125, novembre 2022.
- **Bechichi N., Fabre M., Olivia T.**, « Projections de population active : le nombre d'actifs diminuerait à partir de 2040 », Insee Références, juin 2022.
- **Flamand J., Jolly C., Le Hir B., Rey M., Sciberras J-C. (France Stratégie), Cousin C., Desjonqueres A., Eidelman A. (Dares)**, « Les Métiers en 2030 », Rapport du groupe Prospective des métiers et qualifications, mars 2022.
- **Flamand J., Jolly C. (France Stratégie), Cousin C., Eidelman A. (Dares)**, « Métiers 2030 : La région Normandie », janvier 2023.

► Encadré 1 – Le mot du partenaire

La région Normandie a souhaité collaborer avec l'Insee afin de disposer de projections de populations à horizon 2050. Cette étude vise à analyser les différentes composantes des évolutions de population active (effet démographique, taux d'activité et migrations résidentielles). Elle permet également de comparer différentes hypothèses de projections. Tous ces éléments sont déclinés à différents échelons géographiques (région, départements, zones d'emploi).

Connaître le potentiel de main-d'œuvre dans les années à venir est, en effet, crucial pour les acteurs régionaux et locaux en charge des politiques publiques relatives à l'emploi, à la formation et à l'orientation professionnelle. Ces éclairages s'inscrivent dans le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelle (CPRDFOP) - Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales (SRFSS) 2023-2028 et notamment sur son engagement thématique 4 : « renforcer les capacités de réalisation et de diffusion des travaux de prospective du monde économique et professionnel pour accroître l'efficacité des interventions et des accompagnements de tous les publics ».

► Encadré 2 – Variations autour du scénario démographique central

Les projections de populations actives s'appuient sur les hypothèses du scénario démographique central qu'il est possible de faire varier.

Dans le scénario central, le solde migratoire avec l'étranger serait de +70 000 personnes chaque année en France. Deux autres hypothèses, l'une basse (+20 000 par an) et l'autre haute (+120 000 par an), sont également proposées. Pour l'hypothèse basse, le recul de la population active normande serait plus marqué et proche de -16 %, soit 243 000 actifs en moins dans la région à l'horizon 2050. À l'inverse, selon l'hypothèse haute, la population active régionale ne diminuerait que de 10 %, soit 156 000 actifs de moins au terme de la projection.

► Méthode et définitions

L'Insee a actualisé en 2022 son modèle de **projection de population OMPHALE** dont l'hypothèse centrale est celle d'une fécondité de 1,8 à partir de 2023, une espérance de vie augmentant progressivement jusqu'à 90 ans pour les femmes et 87,5 ans pour les hommes en 2070, et un solde migratoire avec l'étranger de +70 000 par an entre 2020 et 2070 pour la France entière.

Les projections de population active 2022 associent aux projections démographiques de l'Insee des projections de taux d'activité. En se basant sur des hypothèses d'évolution des taux d'activité par sexe et par tranches d'âge, plusieurs scénarios ont été élaborés dont un scénario central dit de « poursuite des tendances ».

Deux autres variantes à ce scénario sont également observées :

- La variante 1 qui suppose que les taux d'activité resteraient constants tout au long de la période. Ce scénario permet d'estimer les évolutions de la population active sous les seuls effets démographiques ;
- La variante 2 qui s'appuie sur les dernières tendances en matière de taux d'activité avec une augmentation de l'activité chez les jeunes en lien avec la hausse de l'apprentissage et chez les seniors en lien avec l'allongement des carrières.

Sur une approche sociodémographique, la variation de population active est décomposée en trois effets :

- un **effet démographique** qui rend compte du vieillissement de la population active (évolution de la pyramide des âges en fonction de l'entrée de jeunes sur le marché du travail et du retrait des seniors) ;
- un **effet des migrations résidentielles** traduisant l'impact des mouvements de population entre les territoires ;
- un **effet des taux d'activité** qui reflète les changements de comportement de la population vis-à-vis de l'activité (allongement de la vie active notamment).

Les projections de population active n'intègrent ni les conséquences économiques liées à la crise du Covid-19 ni, de façon générale, les bouleversements affectant le marché du travail.

La **population active** au sens du recensement de la population comprend les personnes qui déclarent :

- exercer une profession (salarisée ou non) même à temps partiel ;
- aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite ;
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ;

Cette population correspond donc à la population active occupée à laquelle s'ajoutent les chômeurs en recherche d'emploi et les militaires du contingent tant que cette situation existait.

Le **taux d'activité** au sens du recensement de la population est le rapport entre le nombre d'actifs au sens du recensement (actifs occupés au sens du recensement et chômeurs au sens du recensement) et l'ensemble de la population correspondante.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail.

